

Maureen Gurtner et Benjamin Rudaz

Avril 2019

Démarche orientante



Chargés de cours :
Mme Isabelle Dettwiler Loretan
M. Cédric Vergère

HEPVS – Diplôme secondaire I-II
Démarches orientantes - 2019
Module 103.402

HEPVS | PHVS 

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Cadre du projet.....	4
3. Concepts théoriques	7
4. Planification	9
5. Moyen requis et coûts	11
6. Anticipations des obstacles et empêchement	11
7. Bilan professionnel et personnel	12
8. Bibliographie	13

1. Introduction

“Qu’est-ce que tu veux faire plus tard” ? Cette question si souvent posée, dans notre société, à tous les individus dès leur jeune âge prend une dimension cruciale lors des dernières années au cycle d’orientation. Si pour certains élèves le choix est évident, pour d’autre il est plus compliqué de s’imaginer dans la vie active. C’est pourquoi, l’école, en secondant/remplaçant les parents, par sa mission économique qui est de préparer l’insertion des élèves dans le monde professionnel, se doit de les accompagner dans ce processus. C’est pourquoi, ce cours de démarche orientante nous permet d’être sensibiliser à cet aspect de la profession d’enseignant. Pour cela, la réalisation d’un dossier présentant une séquence sur une démarche orientante est requise. Dès lors, nous avons choisi de réaliser un projet durant lequel les élèves sont amenés à présenter une expérience ou une démarche qu’ils ont effectué en lien avec leur projet professionnel. Nous avons décidé de faire travailler les élèves sur leur expérience de stage. En effet, en discutant avec des collègues titulaires, qui sont en charge de la période “ projet personnel” nous nous sommes aperçus que le partage d’expérience entre élève n’est que rarement expérimenté. De plus, en questionnant les élèves nous avons constaté qu’ils discutaient peu entre eux de leurs projets d’avenir. C’est pourquoi nous avons décidé de monter une séquence qui pallie ce “manque” de partage.

Ainsi, l’objectif principale de cette séquence est le partage des expériences entre les élèves. Pour mener à bien cet objectif, il est nécessaire que les élèves soient capables de s’exprimer oralement au sujet d’une expérience qu’ils ont faite, qu’ils soient à même de se questionner et de questionner les autres sur ce qu’ils ont accompli, lors de l’expérience et lors du travail propre à cette séquence - afin de mieux se connaître- et d’exprimer par le mouvement l’expérience de leurs pairs. L’activité se déroule en cinq parties. Premièrement, les élèves choisissent l’expérience qu’ils souhaitent présenter et la manière de le faire. Dans un deuxième temps, ils préparent leur “stand”, puis ils présentent à leurs camarades leur expérience et répondent à leurs questions. Quatrièmement, ils répondent à un petit questionnaire sur la manière dont ils ont choisi et effectué l’activité. Finalement, les élèves, dans un jeu de mimes, sont amenés à reconnaître leur camarade au travers de l’expérience présentée, ceci afin de susciter motivation, par le ludique et l’expression corporelle tout en amenant les élèves à prendre conscience de l’image que se font leurs pairs d’eux et de leur activité présentée.

2. Cadre du projet

Ce chapitre permet de présenter les cadres légale et pédagogique de ce travail : soit, successivement, les lois qui se rattachent à l'orientation des élèves dans la scolarité obligatoire et plus particulièrement au secondaire I, puis les objectifs issus du PER liés à l'activité que nous avons développée.

2.1 Le cadre légale : la loi sur le cycle d'orientation valaisan

Cette section permet de souligner les missions de l'école, définies par le grand Conseil du canton du Valais, concernant l'orientation des élèves. Ces points sont à la base de notre projet, c'est pourquoi ils sont relevés ci-dessous afin de démontrer que notre projet s'inscrit dans le cadre légal.

Les buts relatifs à la volonté de préparer et orienter les jeunes vers leurs choix sont exposés dans l'Art. 4 Mission et buts et sont les suivants :

1 Le CO, en poursuivant la formation de base confiée à l'école primaire, a pour mission fondamentale de renforcer les connaissances et compétences nécessaires à une progressive orientation du jeune vers les choix qu'il est appelé à effectuer. »

2 « Le CO a notamment pour buts de :

b) l'orienter progressivement vers la voie qui correspond le mieux à ses aptitudes et à ses goûts ;

c) former chez lui la capacité de discernement utile à sa perception de la société et du monde du travail et permettre le développement des compétences de collaboration et de communication »

De plus, l'Art 52 expose un moyen qui est mis en œuvre dans le cadre scolaire pour parvenir à ces buts ; l'office d'orientation.

1 L'office d'orientation scolaire et professionnelle constitue la structure cantonale spécifique d'aide à l'orientation. Il collabore étroitement avec les associations professionnelles et les écoles du secondaire II afin d'offrir aux élèves du CO des informations complètes sur les différentes possibilités de formation.

2 Il gère des permanences décentralisées dans chaque CO régies par un règlement qui arrête le temps de présence minimal d'un conseiller en orientation dans chaque établissement.

4 Les prestations des offices d'orientation scolaire et professionnelle sont gratuites pour les élèves des CO.

5 L'orientation est de la responsabilité première des parents. Afin d'aider l'élève à définir son parcours professionnel, une collaboration étroite entre les parents, les enseignants et le conseiller en orientation est établie. »

Un autre outil inscrit dans le texte de loi est celui des stages, dans l'article 55. Stages pratiques en milieu professionnel :

1. Les stages sont encouragés afin d'aider l'élève à découvrir ses aptitudes, à s'orienter et à s'intégrer dans la vie active. Ils peuvent se dérouler durant les vacances scolaires ou sur le temps de classe.

2. Un stage en milieu professionnel, dans un cadre défini par l'office de l'orientation scolaire et professionnelle, est recommandé avant la fin de la 2CO. Il est coordonné par le titulaire, avec le soutien des parents, en concertation avec l'entreprise concernée et, si nécessaire, avec le conseiller en orientation.

3. Les stages sont favorisés en dernière année de scolarité obligatoire. »

A cela s'ajoute l'article 53 qui ordonne une orientation progressive, c'est à dire qu'aucun choix doit être imposé aux élèves, que chacun doit construire sa voie en ayant les outils (stage, conseiller en orientation, projet personnel, enseignant référent, portfolio) pour le faire :

La structure du CO et l'enseignement qui y est dispensé visent à permettre à l'élève de choisir progressivement la voie de formation qui convient le mieux à ses aptitudes et à ses goûts. Dans ce sens :

a) l'élève reçoit une éducation aux choix professionnels dispensée, en règle générale, par le titulaire de classe. Cette éducation lui permet de connaître les différents profils de métiers qui composent le monde du travail et de découvrir les divers types de formation et de parcours scolaires possibles ;

b) l'élève a un enseignant référent pour l'aider et le soutenir dans les étapes liées à des choix entre ses projets et la réalité qui s'offrent à lui, voire pour l'aider dans ses démarches en cas de besoins avérés ;

c) l'élève peut effectuer un ou des stages en milieu professionnel pendant la durée du CO ;

d) un portfolio d'orientation, défini à l'article 54, aide l'élève à établir un bilan continu de ses choix de formation(s) future(s)

e) un conseiller en orientation est à la disposition de l'élève et de ses parents ainsi que des établissements scolaires pour une orientation individualisée »

Les outils exposés dans le texte de loi sont pluriels, nous avons choisi de nous focaliser sur celui du stage. Les stages faisant partie intégrante des recommandations, il est

pertinent de dédier une séquence à leur sujet. Dans le cas où les élèves n'en auraient pas réalisé, la rencontre avec le conseiller en orientations ou d'autres activités, qui ne figurent pas dans la loi, comme les portes-ouvertes ou le "passeport info" peuvent être utilisés pour leur présentation.

2.2 Les objectifs pédagogiques

En plus de suivre la loi, la séquence doit aussi se référer aux objectifs du PER. Nous avons choisi de nous focaliser sur trois axes principaux. Soit les capacités transversales, l'expression orale et l'expression corporelle.

Les capacités transversales exercées dans la séquence sont la prise en compte de l'autre (*accueillir l'autre avec ses caractéristiques, reconnaître les intérêts et les besoins de l'autre et échanger des points de vue*), la connaissance de soi (*reconnaître ses valeurs et ses buts, se faire confiance et identifier ses perceptions, ses sentiments et ses intentions*) et l'action dans le groupe (*élaborer ses opinions et ses choix, articuler et communiquer son point de vue et confronter des points de vue et des façons de faire*)

Au niveau de l'expression orale, ce sont des visées prioritaires liés aux disciplines des langues : *"Pour faire face aux situations de communication présentes à l'école, dans le monde professionnel et dans la vie sociale, les élèves doivent développer des pratiques langagières, orales et écrites, répondant à des situations et projets de communication divers, qui se complexifient au cours de la scolarité. Parler, écouter, lire, écrire et interagir – en français et dans les autres langues étudiées – représentent des savoir-faire indispensables à tout citoyen et garantissent l'accès aux savoirs."*

et plus particulièrement du français avec l'objectif spécifique L1 34 : "Produire des textes oraux de genres différents adaptés aux situations d'énonciation..."

1...en organisant la structure hiérarchique et la progression des idées de sa production

2...en suivant les règles établies de la communication orale

3...en utilisant des éléments verbaux (connaissances lexicales, grammaticales et phonologiques, ...) et non verbaux adéquats

4...en mobilisant ses connaissances et en recourant à diverses sources d'information pour élaborer les contenus de sa production

L'expression corporelle et aussi exercée dans cette séquence lors de la dernière étape. Cet objectif est issu du PER pour l'éducation physique : *Développer ses ressources physiques et motrices, ainsi que des modes d'activités et d'expression corporelles.*

Tous ces objectifs amènent une plus-value pour l'activité qui est dès lors interdisciplinaire. Ainsi, les élèves sont mis dans une situation professionnelle car dans ce monde, les disciplines sont rarement exercées de manière unique. Les élèves acquièrent dès lors une expérience, pluridisciplinaire, en exerçant divers objectifs issus de plusieurs domaines.

Le but de la phase de métacognition (répondre au questionnaire concernant le déroulement de son activité) est que les élèves découvrent, de manière infusive, certaines compétences et réalisent comment ils ont mené à bien un projet.

3. Concepts théoriques

Lors de la réalisation de notre projet, nous avons été attentifs aux concepts suivants :

Approche orientante

Cela va dans le sens de l'approche orientante qui vise à motiver les jeunes durant leur formation en les sensibilisant à différentes formations et domaines professionnels, tout en les aidant à faire un choix de vie et de carrière pertinent. Le choix de ces présentations sous formes de stand est propice aux questionnements et à l'échange entre participants. Pour cela, notre projet met en jeu plusieurs aspects de la démarche orientante : le plaisir (cours différent), la responsabilité (les élèves sont impliqués directement dans l'activité), et la démarche interactive (les élèves interagissent entre eux). En outre, les jeunes deviennent ici les acteurs clé de leur propre démarche.

Principe d'infusion

Notre projet essaye de viser la grande majorité des possibilités qui s'offrent aux élèves à la fin de leur scolarité obligatoire. Ainsi, nous encourageons les élèves à partager leur expérience accumulée durant leurs stages ou leurs visites, nous traitons des possibilités de carrières (pour ceux qui font le choix d'un cursus étudiant) tout en faisant le lien avec le monde scolaire (matières indispensables à la formation). Notre projet va permettre aux élèves de cumuler des indices pour leur orientation à travers les échanges et la découverte des stands.

Principe de collaboration

La collaboration entre élèves et avec l'enseignant nous semble indispensable afin de mener à bien le projet et sa réalisation d'un point de vue organisationnel, mais également pour que l'infusion soit efficiente.

Principe de mobilisation

Le fait de faire interagir les élèves entre eux sous forme d'échanges nous paraît une bonne démarche pour mobiliser et motiver les élèves. En effet, cela demande aux élèves de se pencher déjà sur la question de leur avenir, ce qui n'est jamais trop tôt. Cette démarche change aussi la routine de la classe et peut ainsi être motivante (travail sur la motivation par le pouvoir personnel et le besoin de réussite des élèves).

Interaction personnalité/environnement (Holland)

Ce concept nous semble à prendre en compte lors de toute démarche orientante. En effet, il faut sensibiliser les élèves à leurs intérêts dans leurs choix professionnels. La théorie de Holland présentant les 6 types de personnalité et d'environnement (réaliste, investigateur, artistique, social, entreprenant, conventionnel) doit ainsi être travaillée tout au long des démarches d'orientation.

Sentiment d'efficacité personnelle et conséquences anticipées (Lent)

Ce projet permet de travailler sur le sentiment d'efficacité personnelle (croyance d'une personne concernant sa capacité à être capable de réussir une tâche donnée), et le concept de conséquences anticipées (croyances d'une personne concernant les conséquences ou les résultats d'un comportement particulier), qui nous semblent également être des concepts clés de la démarche orientante. En effet, travailler sur des compétences personnelles et transversales permet d'aborder ces concepts et de se donner les moyens pour trouver le meilleur choix d'avenir possible.

Career education (Hoyt)

Ce concept se retrouve dans notre projet par le fait que nous tentons de faire collaborer le système d'éducation et la réalité professionnelle : il s'agit bien de relier éducation et travail (dans un futur proche ou lointain), d'acquérir des habiletés générales d'employabilité et de surmonter les préjugés et stéréotypes que les élèves peuvent avoir sur un métier.

4. Planification

Comme souligné dans l'introduction, l'activité se déroule en cinq parties qui sont détaillées dans cette partie du travail :

1. Les élèves choisissent l'expérience qu'ils souhaitent présenter et la manière de le faire.
2. Ils préparent leur "stand"
3. Ils présentent à leurs camarades leur expérience et répondent à leur question.
4. Ils répondent à un petit questionnaire sur la manière dont ils ont choisi et effectué l'activité.
5. Les élèves, dans un jeu de mimes, sont amenés à reconnaître leur camarade au travers de l'expérience présentée.

L'activité est prévue sur trois périodes, idéalement sur une période simple, puis deux périodes consécutives. Le mieux serait d'effectuer cette séquence avec des élèves de 9H ou 10H.

En amont de la séquence et en début d'année l'enseignant/e informe les élèves qu'ils devront effectuer cette activité au semestre 2 (le mois de mai serait idéal car les élèves auraient à ce moment-là effectué une activité les préparant au monde professionnel. De plus, l'enseignant/e veille à rappeler aux élèves qui partent en stage, aux portes ouvertes, au passeport info ou encore, par exemple, vers un conseiller d'orientation, qu'ils gardent des traces de ces rendez-vous.

Déroulement de la séquence

Séance 1

L'enseignant/e donne les consignes (informer les élèves qu'il est attendu d'eux qu'ils préparent un stand afin de partager leur expérience avec les autres élèves de la classe par oral) et explique le rendu attendu des élèves. Les élèves choisissent l'expérience qu'ils souhaitent présenter ainsi que la forme (poster, objets, dessin, schéma, photo). Ils effectuent cela à l'aide des "traces" qu'ils ont ramenés, par exemple à l'aide du carnet de stage.

Dans le cas où les élèves semblent en difficulté, l'enseignant/e leur donne un guide avec des points minimum à aborder.

1. Pourquoi j'ai choisi cette expérience
2. Qu'est-ce que j'ai fait
3. Qu'est-ce que j'ai aimé durant cette expérience et pourquoi ?
4. Qu'est-ce qui m'a moins plu et pourquoi ?
5. Qu'est-ce que j'ai découvert sur moi ?
6. Qu'est-ce que j'aimerais refaire / ne pas refaire ?
7. Lors de quel "moment" j'ai eu de la facilité / des difficultés / du plaisir / de l'intérêt

Le reste de la période est à disposition des élèves pour préparer son "stand". Le matériel du bureau usuel (feuille en couleur, peinture, ...) est à disposition. Ensuite les élèves terminent à la maison leur préparation, pour un délai d'environ deux semaines.

Séance 2 et 3 (heure double)

Les élèves ont environ 5 minutes pour préparer leur stand. Pour cela il faut deux classes à disposition pour que chaque élève ait une table ou une partie de mur à disposition. Ensuite l'enseignant/e explique le déroulement qui est le suivant :

1. La moitié des élèves parcourent les différents stands et discutent/ questionnent leurs camarades. Cela dure environ 15 minutes, puis ensuite les deux groupes sont inversés.
2. Ensuite, il y a encore un peu de temps à disposition pour aller questionner un/des camarade/s dont il n'a pas été possible de discuter avant (les élèves sont dans le même groupe) et dont l'expérience nous intéresse.
3. Rangement des stands
4. Les élèves répondent à un petit questionnaire métacognitif sur l'activité.
 - a. Qu'as-tu appris en préparant ton "stand" ?
 - b. Sous quelle forme as-tu choisi de présenter ton expérience ? Pourquoi ? Utilises-tu souvent cette forme de communication ?
 - c. Comment as-tu fait pour expliquer ton expérience à tes camarades ? T'es-tu senti à l'aise ?
 - d. Comment t'es-tu organisé pour préparer ce stand ? Comment as-tu fait pour être prêt aujourd'hui ?

4. A la fin, a lieu un jeu de mimes afin d'apporter du ludique et de l'expression corporelles tout en amenant les élèves à prendre conscience de l'image que se font leurs pairs d'eux et de leur activité présentée. Le but est aussi que les élèves soient attentifs durant la phase de visite des stands. Ainsi, les élèves sont amenés à utiliser le sens kinesthésique par cette activité.

Deux groupes sont constitués (autre que lors des visites afin que dans les deux groupes il y ait des élèves des deux groupes précédents - ils n'ont pas vu tous les stands des camarades de leur 1er groupe) et placés en deux colonnes. Un élève de chaque équipe vient vers l'enseignant/e qui leur donne le prénom d'un tiers élève. Dès ce moment, les deux élèves miment l'expérience de l'élève nommé par l'enseignant/e. La première équipe qui trouve de qui il s'agit gagne un point. Ensuite, deux autres élèves miment, et ainsi de suite jusqu'à que tous les élèves aient été mimés.

5. Moyen requis et coûts

Deux salles de classe et du matériel pour préparer le stand de chaque élève sont les seuls moyens que requièrent notre projet. Il faut prévoir du temps supplémentaire (une leçon de réserve) si la confection ou la visite des stands en demandent plus. Hormis le coût des photocopies, il n'y a pas de budget à prévoir pour cette activité.

6. Anticipations des obstacles et empêchement

Pour que ce projet puisse être mené à bien, certaines conditions devraient être respectées. Tout d'abord, l'enseignant devrait avoir une bonne gestion de sa classe afin d'éviter tout débordement lors des échanges durant les stands. L'objectif est que les élèves enrichissent leurs connaissances et non qu'ils se promènent à travers la classe sans but.

Pour les élèves n'ayant fait aucun stage, nous leur proposons de faire leur stand au choix sur les portes ouvertes d'une école du secondaire II, sur "Your challenge", sur le passeport info ou encore sur une rencontre avec la conseillère en orientation. Nous pensons également que le fait d'être strict dans la gestion du temps permet d'éviter que des élèves ne voient qu'un stand. Dans ce sens, la répartition en deux groupes (un qui présente leur

stand et l'autre qui va visiter les stands) pourrait à notre avis être judicieuse et permettrait une bonne répartition du temps.

Afin d'éviter toutes incompréhensions qui pourraient survenir durant toutes nos étapes, il semble judicieux d'être précis dans nos consignes. Pour éviter les oublis et les questions à répétition, nous pourrions éditer un petit cahier de consignes qui ferait office de guide de la "bonne route à suivre". Dans ce petit guide nous pourrions également y mettre plusieurs questions à poser lors de la visite d'un stand pour faciliter les échanges entre élèves si cela leur paraît difficile. Ces questions seraient bien évidemment travaillées en classe avec les élèves lors d'une précédente leçon.

Dans le but que les élèves voient une grande majorité des stands et non uniquement les stands qui les intéressent (ouverture d'esprit et curiosité), nous avons prévu un jeu final où les élèves doivent reconnaître leurs camarades à travers des informations mimées. Cela pousse les élèves à s'intéresser à tous les stands afin de réussir à découvrir un maximum d'élève durant le jeu.

Afin d'éviter que le projet se fasse dans la précipitation, nous prévoyons une leçon supplémentaire en réserve en cas de manque de temps pour la confection ou la présentation des stands.

7. Bilan professionnel et personnel

N'ayant pas pu mettre en œuvre cette séquence en classe, il est difficile de proposer un bilan de l'activité avec les élèves. Ainsi ce bilan s'articule en deux parties. La première est un bilan professionnel sur la réalisation de cette séquence mais aussi sur le cours. Deuxièmement, un court bilan personnel sera proposé.

L'objectif de ce travail est le partage des expériences entre les élèves afin qu'ils apprennent à mieux reconnaître leurs "intelligences"/ "connaissances" en effectuant un travail métacognitif par eux-mêmes et par "effet miroir". Il apparaît que cet objectif peut être mené à bien par cette séquence. De plus, d'autres objectifs spécifiques à des disciplines précises sont exercés ainsi que les capacités transversales. Ce cours et la réalisation de ce dossier, nous a permis de prendre conscience du rôle prépondérant de l'école dans l'orientation professionnelle des élèves. De plus, nous avons pu découvrir que cette mission est inscrite dans un code de loi. Dès lors, en tant qu'enseignant, nous devons

aussi répondre à cette prérogative durant nos cours. Il est certain, qu'après cette prise de conscience nous nous attèlerons à mettre en pratique, même si nous ne sommes pas titulaires, des activités propices au développement et à la verbalisation, par les élèves, de leur compétence et leur intelligence, afin qu'ils s'engagent dans une voie qu'ils choisissent et dans laquelle ils se sentiront bien. Durant les années de HEP, nous n'avions pas encore eu de cours, hormis les étudiants effectuant l'IFFP, sur le choix professionnel. Les autres cours sont exclusivement tournés sur les gestes enseignants de gestion de classe et d'élaboration de cours. Dès lors, nous avons découvert une facette de plus à notre métier. Au niveau personnel, ce travail a évoqué des questions plus philosophiques concernant les missions de l'école. Nous avons passablement discuté sur cette mission économique de l'école. Un questionnement autour de ce rôle qui conditionne et qui sous-entend qu'il n'y a qu'une manière de vivre plus tard : avoir un métier (que l'on peut choisir si on travaille bien à l'école). Pourquoi, d'autre manière de vivre ne sont pas aussi exposées aux élèves ? De fait, l'école fait partie intégrante d'un système capitaliste ou la compétition et le profit mènent le bal. Est-ce que tous les élèves trouvent leur compte pour le futur dans ce système de valeur et de normes ? Si ce n'est pas le cas, d'autres systèmes devraient leur être proposé, afin de suivre, l'Art. 53 en n'imposant pas de voie aux élèves. Cependant, nous sommes conscients que l'enseignant doit être un guide, mais qu'il doit rester le plus neutre possible auprès des élèves. Ouvrir des chemins inexplorés ou/et inconnus nous semble importants pour enrichir les choix de nos élèves.

8. Bibliographie

- PELLETIER D., *L'Approche orientante : la clé de la réussite scolaire et professionnelle*, Septembre Editeur, Sainte-Foy (Québec), 2004.
- BUCHER B., NICOLET M., *Profession enseignante-lignes directrices*, CDIP, Berne, 2003.
- PowerPoint, « Démarches Orientantes », module 103.402

Sitographie

- Loi sur le CO du 10.09.2009 : www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=4498
- Passeport info : <https://www.vs.ch/web/passeport-info>
- PER : www.plandetudes.ch